



Agriculteurs français **et**
développement international

Les Rencontres internationales Afdi

8 et 9 décembre 2010, Amiens

Un espace d'échanges entre paysans

Les **Rencontres internationales Afdi** sont un espace de dialogues et d'échanges croisés entre responsables agricoles, organisations professionnelles, partenaires du développement, et institutions publiques.

Notre ambition est, qu'ensemble, **paysans du Nord et du Sud**, nous puissions faire de l'agriculture le secteur clé à soutenir et à développer pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population mondiale plus nombreuse.



Afdi : un réseau d'agriculteurs engagés dans la coopération internationale

Programme

à l'Auditorium du Crédit Agricole à Amiens

Les Rencontres internationales **Afdi** seront l'occasion de présenter et de débattre du nouveau rapport d'orientation Afdi (Cf. Synthèse du rapport, page suivante) qui propose aux agricultures familiales du Nord et du Sud un pacte pour relever le défi alimentaire mondial.

Mercredi 8 décembre 2010

Matin

8h30-9h Accueil

9h30 **Séance d'ouverture**

10h **Travaux en ateliers**

- Les démarches d'aide à la décision des exploitants familiaux
- Renforcer la vision stratégique de l'OP : dépasser les tensions entre logique filière / économique et logique territoriale / politique.
- Politiques agricoles : vers des alliances entre organisations du Nord et du Sud ?
- Le conseil agricole par les OP, consolider un réseau de paysans relais
- Stratégie Afdi de sensibilisation au développement – Ambition Nord
- La place des paysans et des OP dans les filières semences végétales au Nord et au Sud
- Financement du développement agricole : quel rôle pour les OP ?

Après-midi

14h-16h **Suite des Travaux en ateliers**

16h30 **Restitution des travaux en plénière**

18h **Conclusions**

Soirée festive organisée par Afdi Picardie

Jeudi 9 décembre 2010

Matin

9h30 **Présentation du rapport d'orientation Afdi**

Réaction vidéo d'Olivier de Schutter

10h30 table ronde

« **Les agricultures familiales : une réponse moderne au défi alimentaire** »

Pierre-Marie Bosc (Cirad)

Olivier Ray (AFD) *sous-réserve*

Ibrahima Coulibaly (CNOP, Mali)

El Hadji Diouf (2ACD)

Sujiro Seam (MAEE) *sous-réserve*

Après-midi

14h30 table ronde

« **Un pacte agricole pour une autre gouvernance de la sécurité alimentaire** »

Mamadou Cissokho (Roppa)

Un représentant d'AgriCord

Christiane Lambert (FNSEA)

Luc Guyau (FAO)

Un représentant du Parlement européen

16h30 **Clôture des travaux**



Vecteur d'échanges entre les paysans des pays du Nord et du Sud, **Afdi** est un réseau d'associations regroupant des professionnels agricoles et du monde rural.

Le mouvement **Afdi** accompagne le développement rural, le renforcement d'organisations paysannes et l'amélioration des techniques et pratiques agricoles dans les pays en développement.

L'agriculture et les paysans sont au cœur des défis actuels de nos sociétés, ils doivent être des acteurs incontournables dans la définition des réponses qui y seront apportées !

**Afdi est membre d'AgriCord,
réseau d'agri-agences**

AGRICORD



**FARMERS
FIGHTING
POVERTY**



Un monde à la recherche de l'équilibre alimentaire

En 2050, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards de personnes et les habitudes alimentaires dans les pays émergents, face à l'urbanisation et l'amélioration des niveaux de vie, risquent d'évoluer fortement. Malgré ces perspectives et la crise alimentaire de 2008, aucune réponse concertée ne semble véritablement émerger face au défi alimentaire des 50 prochaines années. Les négociations au sein de l'OMC ont même intensifié la libéralisation des politiques agricoles, favorisant une amplification de la volatilité des prix.

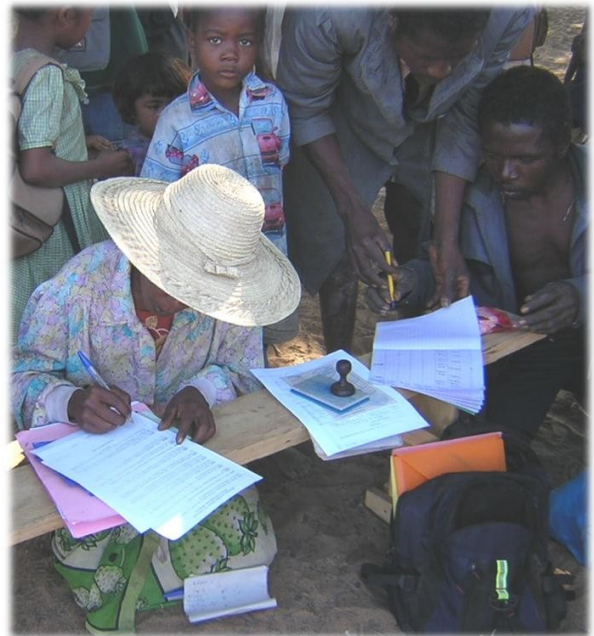
Il paraît donc urgent d'apporter au défi alimentaire des solutions politiques basées sur des visions à long terme. Ce constat se confirme au regard des contraintes structurelles pesant sur l'agriculture. Ces dernières sont nombreuses, les principales étant pour Afdi :

- **Les appropriations de terre à grande échelle** sont susceptibles de priver des agriculteurs locaux de leurs moyens de production. Sachant que les investissements fonciers sont parfois le fait d'Etats qui cherchent à sécuriser leur approvisionnement alimentaire, quel arbitrage peut être opéré en matière d'accès aux ressources foncières mondiales ? Quel statut accorder aux agriculteurs locaux et familiaux pour limiter les menaces d'expropriations foncières ?
- **Le changement climatique**, qui pose des questions sur l'adaptation de l'agriculture et son rôle d'atténuation de ce phénomène. Comment mettre en valeur une coordination internationale capable de lier les enjeux environnementaux et ceux du défi alimentaire ?
- **La limitation des ressources en eau** qui peut être une contrainte forte face à l'augmentation attendue de la production alimentaire. Quel partenariat entre pouvoirs publics, recherche et organisations professionnels doit être mis en place pour améliorer la productivité et la gestion de l'eau ?
- **La production agricole non-alimentaire**, en particulier énergétique, qui est parfois perçue comme une contrainte dans l'atteinte de l'équilibre alimentaire. Des filières de proximité, visant une sécurité énergétique nationale, peuvent-elles véritablement stimuler l'augmentation de la production alimentaire ?

Au regard de ces problématiques, l'agriculture est bien au cœur des enjeux internationaux, et **il est urgent de mettre en œuvre des politiques nationales et internationales favorables à l'atteinte de l'équilibre alimentaire.**

Pour Afdi, le soutien actif aux agricultures familiales des pays en développement est un élément central dans la résolution de ces défis.

Le poids démographique de ces agricultures et leurs potentiels en font des acteurs majeurs de la résolution des enjeux alimentaires. L'Histoire a prouvé, qu'à long terme, les agriculteurs familiaux poursuivent des objectifs de sécurité alimentaire nettement plus durables que des exploitations dominées par des capitaux issus de l'actionariat. Face aux challenges démographiques, sociaux et économiques que vont connaître les pays en développement, les agricultures familiales représentent une solution d'avenir sur laquelle il faut miser. Il est donc primordial qu'elles puissent bénéficier de politiques de développement ambitieuses pour trouver une réponse aux enjeux alimentaires de demain.



Depuis la libéralisation des économies des pays en développement dans les années 80 et 90, les organisations paysannes ont acquis une place centrale en matière de soutien aux agriculteurs. En tant qu'outils privilégiés de défense et de promotion de l'agriculture familiale, **ces organisations paysannes doivent donc être placées au cœur des politiques de développement agricole.**



Vers un pacte professionnel agricole capable de stimuler l'application du Droit à l'alimentation

La recherche de l'équilibre alimentaire implique que l'agriculture soit placée au centre des préoccupations internationales. Actuellement, la gouvernance mondiale de l'agriculture, essentiellement basée sur une logique de marché, a de nombreuses limites vis-à-vis de cet objectif.

L'utilisation du Droit à l'alimentation permet, par contre, de proposer des règles de régulation du marché agricole respectant les préoccupations de l'ensemble des agricultures familiales.

En effet, les pays engagés en faveur du Droit à l'alimentation, c'est-à-dire la majorité des pays membres de l'ONU, doivent assurer la disponibilité et l'accessibilité de la nourriture à leur population au regard du droit international. Plus concrètement, ils doivent garantir une production alimentaire suffisante pour leur population ainsi que l'accès à des moyens économiques lui permettant de se nourrir convenablement. Plus largement, le débat sur l'application de ce droit permet de s'interroger sur l'impact des règles commerciales internationales en matière d'agriculture, la mise en lien des questions climatiques avec les questions alimentaires, etc ...

Sachant que la plupart des personnes souffrant de la faim sont des paysans pauvres, **le Droit à l'alimentation permet donc d'affirmer l'importance de garantir des prix agricoles équilibrés** pour que les paysans puissent vivre de leur métier tout en sécurisant l'accès à l'alimentation des consommateurs pauvres.



Pour Afdi, cette situation sera favorisée dans un contexte où chaque peuple est en mesure de définir sa propre politique agricole en fonction de ses préférences alimentaires et de ses spécificités culturelles, c'est-à-dire un environnement politique qui admet le principe de souveraineté alimentaire.

Les organisations agricoles qui représentent les agriculteurs familiaux ont donc un intérêt fort à défendre de tels principes. Leur alliance, autour d'un pacte professionnel, pourrait leur permettre de proposer des règles de gouvernance qui évitent la mise en concurrence sauvage des agricultures qui est nuisible à l'accès à l'alimentation des consommateurs.

En valorisant un équilibre entre rémunération des agriculteurs et accès des consommateurs à l'alimentation, ce pacte mettrait en valeur la capacité des agriculteurs familiaux à proposer des solutions aux préoccupations alimentaires de l'ensemble de la société.

En marquant leur volonté commune d'être force de proposition, les agriculteurs des pays du Sud et du Nord peuvent être des acteurs majeurs dans la définition et la mise en place de politiques publiques volontaristes.

A l'image de certaines politiques agricoles nationales ou d'unions régionales, **il est déterminant que des cadres de décisions internationaux soient à l'initiative de politiques favorables aux agricultures familiales pour parvenir à résoudre les enjeux alimentaires qui se profilent dans un avenir proche.**



11 rue de la Baume – 75008 PARIS
Tél : + 33 1 45 62 25 54 – Fax : + 33 1 42 89 58 16
e-mail : communication@afdi-opa.org www.afdi-opa.org